

ADLFI. Archéologie de la France -**Informations**

une revue Gallia Bourgogne-Franche-Comté | 2006

Saint-Lupicin - Église Notre-Dame

Étude du bâti (2006)

Sébastien Bully, Laurent Fiocchi, Morana Čaušević-Bully et Aurélia Bully



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/adlfi/25328

ISSN: 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Sébastien Bully, Laurent Fiocchi, Morana Čaušević-Bully et Aurélia Bully, « Saint-Lupicin – Église Notre-Dame » [notice archéologique], ADLFI. Archéologie de la France - Informations [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : http:// journals.openedition.org/adlfi/25328

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Saint-Lupicin – Église Notre-Dame

Étude du bâti (2006)

Sébastien Bully, Laurent Fiocchi, Morana Čaušević-Bully et Aurélia Bully

Modalités de l'opération et problématiques

- L'église de Saint-Lupicin (Jura) fait l'objet depuis mai 2006 d'un important chantier de restauration sous la conduite de P. Barnoud, Architecte en chef des Monuments Historiques. Les travaux portent essentiellement sur le remplacement de la toiture de la nef dont l'état de dégradation menaçait la pérennité de l'ouvrage. Après que la maîtrise d'ouvrage (commune de Saint-Lupicin) eut choisi de restituer une charpente à quatre pans dans l'esprit du parti d'origine - en remplacement de la simple toiture à deux pans - nous avons procédé à une étude des parties hautes de la nef entre janvier et mars 2006, préalablement au démarrage du chantier et à la demande de P. Barnoud. Le chantier a été réalisé dans le cadre d'une double convention passée entre la maîtrise d'ouvrage, l'UMR 5594 ARTeHIS du CNRS et l'APAHJ (Saint-Claude). L'intervention sur le terrain a été menée par trois archéologues durant sept semaines, conjuguée avec des stages de relevés et d'analyses du bâti proposés à huit étudiants des universités de Franche-Comté et de Bourgogne. Parallèlement, A. Bully a dépouillé l'ensemble des sources écrites anciennes intéressants les travaux sur l'église. L'analyse des mortiers a été réalisée par S. Büttner dans le cadre de son travail de post-doctorat au sein de l'UMR 5594.
- L'objectif premier de cette intervention était de rassembler une documentation sur les parties hautes de la nef à partir de l'analyse archéologique du bâti et des sources d'archives: type de charpente, mode de couvrement, phasage du couvrement, etc. Parallèlement, cette étude s'est inscrite dans un programme de recherches plus large portant sur l'architecture des églises comtoises du XI^e s. à travers l'archéologie du bâti (co-direction É. Vergnolle et S. Bully).
- Témoin tardif d'un monastère fondé par les Pères du Jura dans les années 440, cette église est considérée comme l'un des monuments importants de l'architecture romane jurassienne. Cependant, les multiples transformations et restaurations ayant affecté l'édifice entre les XVII^e et XX^e s. ne facilitent pas la lecture et la datation d'une

construction présentant à la fois des caractères architecturaux novateurs - comme le voûtement de la croisée du transept par une coupole sur trompes -, et d'autres archaïsants – comme les appareils réticulés surmontant le portail occidental. L'une des attentes intéressait justement la question de la façade occidentale au sujet de laquelle on s'interroge depuis plusieurs décennies. On a souvent avancé que la façade de l'église constituait le plus ancien témoignage monumental du département du Jura. Les deux arcs en plein cintre de son portail occidental reposent en effet sur de simples chapiteaux épannelés surmontant des colonnes monolithes données comme antiques; l'ensemble est coiffé d'un singulier appareil réticulé. À partir de ces caractéristiques, R. Tournier avait suggéré que lors de la reconstruction de l'église à l'époque romane, on avait préservé la façade antérieure d'un édifice du VIIIe s., correspondant à la date de réapparition de la cella de Lauconne dans un diplôme de Charlemagne de 790 (Tournier 1954, p. 40-41; Duhem 1960, p. 148-149; Lacroix 1981, p. 255). Mais depuis lors, les historiens s'entendent pour dire que ce diplôme est un faux tardif des XIe-XIIe s. et les historiens de l'art pour penser que ces effets de muralité se rencontrent encore dans l'architecture romane.

Toitures et charpentes

- La toiture-halle unifiait les trois vaisseaux de la nef depuis 1880 selon G. Duhem ou depuis les années 1836-1842 pour P. Lacroix. Les suggestions de P. Lacroix reposaient sur une interprétation de la documentation concernant les travaux engagés par l'architecte Guillaume en 1838 et de dessins de l'architecte Comoy de 1842. De récentes datations dendrochronologiques obtenues sur des pièces de la charpente actuelle confirment bien cette campagne de travaux (Girardclos, Perrault 2003). Et il est désormais assuré que les modifications du toit ne sont pas concomitantes du voûtement des nefs en 1634, puisque les sources d'archives mentionnent encore les « deux couverts qui ne se joignent pas » du côté nord en 1769. Mais selon les sources d'archives, il semblerait également qu'en 1760, le pan sud de la nef était déjà recouvert par une seule toiture, puisque l'on mentionne la «charpente du grand pan de couverture de la nef et collattereaux du coté de vent dont il sera remplacé a neuf une panne sur les collattereaux de trente-sept pieds de longueur (...) ». La mesure de la panne (chevron), environ 12,20 m, correspond bien à celle du pan de toit couvrant la moitié de la nef et un bas-côté. Nous serions donc tentés de conclure que le passage à la toiture simple s'est opéré en deux temps. Il semblerait que l'on ait encore maintenu un couvrement à double pan au nord jusqu'au milieu du XIXe s., alors que le pan sud était déjà couvert par une toiture unique.
- Mais l'un des enjeux principal de notre étude était de documenter et d'analyser les parties hautes des nefs afin d'en déterminer les dispositions d'origine, et en particulier celles des toitures. Dans son état primitif, le haut du toit des bas-côtés reposait dans un solin maçonné formé par le rétrécissement de la largeur des murs gouttereaux d'une vingtaine de centimètres. L'engravure dans le parement se développe sur toute la longueur des bas-côtés; elle est interrompue sur sa face supérieure par un double rang de dalles saillantes fichées dans la maçonnerie des murs gouttereaux et marquant le départ de la couverture des bas-côtés. Les encoches d'entraits conservées entre les voûtes modernes du bas-côté sud permettent de restituer une charpente composée de six fermes inégalement espacées (entre 2 m et 2,70 m), supportant une toiture peut-être couverte de laves et subissant une inclinaison d'environ 20°. Sur le mur nord,

l'interruption d'un enduit ancien témoigne d'un rehaussement du sommet de la toiture afin d'accentuer la pente de toit dans une seconde phase pour, peut-être, prendre en compte de nouvelles circulations dans les parties supérieures au moment de la (re)construction du clocher au XII^e s.

- La charpente de la nef centrale posait d'autres problèmes en l'absence de traces archéologiques aussi évidentes que pour les bas-côtés. La première interrogation portait sur le niveau d'arase primitif des murs gouttereaux. L'installation de la toiture à pente unique avait entraîné un arasement des maçonneries afin de faire passer les longs arbalétriers du vaisseau central jusqu'aux bas-côtés. La lecture des maçonneries du revers de façade et de son pendant au-devant du clocher nous donne cependant la hauteur d'origine des gouttereaux à travers les traces d'arrachements : ce niveau correspond, en outre, à celui du ressaut de maçonnerie du revers de la façade occidentale destiné à recevoir un entrait de la charpente. À partir de ce niveau, il est rapidement apparu qu'une charpente reprenant la même inclinaison que les bas-côtés (du type de la ferme dite latine, de ± 20° de pendage), ne pouvait pas « fonctionner » avec les rares ouvertures des façades. Et notamment, le faîtage d'une « ferme latine » aurait été situé au-dessous de la composition des deux oculi et de la croix grecque, alors que ces ouvertures étaient assurément destinées à ouvrir dans la partie supérieure de la nef centrale. Dès lors, il faut envisager une charpente dont l'inclinaison était beaucoup plus accentuée - autour de 45° - afin que la panne faîtière soit disposée audessus des ouvertures.
- À charge de cette hypothèse, seule une charpente de ce type permettait de prendre en compte un passage bouché permettant de desservir les parties hautes de la nef depuis le clocher (entretien des toitures, disposition d'éclairages pendants de la nef, etc.). La restitution d'une charpente fortement inclinée est corroborée par l'analyse des cinq entraits en remploi dans la charpente actuelle. Le relevé des traces de charpenterie (entures à mi-bois des jambettes et double (s) enture (s)? à mi-bois des chevrons-arbalétriers) permet en effet de restituer des fermes à environ 45°. Les analyses dendrochronologiques datent les entraits en remploi entre les années 1300 et 1305 (Girardclos, Perrault 2003). Cette datation indique avec certitude d'importants travaux sur la toiture au début du XIVe s. Mais les contraintes rencontrées par les charpentiers du début du XIVe s. étaient vraisemblablement les mêmes que celles des charpentiers romans. Aussi, tout laisse à penser que l'on a refait au XIVe s. une charpente à l'identique, ou très proche de la charpente primitive. Seul peut-être le nombre de fermes a pu éventuellement être réduit en fonction du mode de couvrement choisi (tuiles ou tavaillons à la place des laves ?).

La question de la façade

Le plan de l'église dressé par R. Tournier dans les années soixante montrait une façade très largement en biais par rapport à l'axe de la nef. Cette anomalie apparaissait comme un argument supplémentaire plaidant en faveur d'une datation haute. La liaison entre les vaisseaux et la « façade carolingienne » aurait été alors assurée par une demitravée, seul choix rendu possible par le manque d'espace résultant du changement de parti et imposé par la contrainte de la construction antérieure. Cette argumentation, si satisfaisante et tentante fut-elle, ne résiste pas à une étude plus approfondie des parties occidentales. Il convient de préciser tout d'abord que le désaxement de la façade doit être relativisé. En effet, si l'on compare le plan des années soixante à celui dressé

en 1997 à l'aide d'un tachéomètre laser, on obtient un écart de 70 cm pour le premier contre 15 cm seulement pour le second! L'analyse archéologique de la façade et des murs gouttereaux de la nef centrale démontre que les maconneries sont chaînées. Le chaînage ne signifie pas pour autant que la nef soit contemporaine, puisque pour des raisons évidentes de statiques, un harpage des maçonneries aurait été nécessaire dans le cas d'une adjonction postérieure. En revanche, les techniques de constructions (mise en œuvre, appareillage, échafaudement) sont identiques. Et l'étude des liants mortiers classe également la façade et les gouttereaux dans une même phase de construction. Reste que la question de la demi-travée trouve une réponse dans l'étude du revers de façade. En recevant les arcs de la première travée, les piles s'inscrivent assurément dans le prolongement des vaisseaux et à une hauteur d'environ 5,30 m au-dessus du seuil du portail occidental, les deux maçonneries présentent respectivement un ressaut sur leur face intérieure d'une vingtaine de centimètres. Les deux ressauts latéraux étaient donc destinés à recevoir la poutraison d'une tribune primitive dont le niveau était à près de 1,40 m au-dessus de la tribune actuelle. L'existence d'une première tribune reposant sur la demi-travée est encore assurée par les modifications apportées à son accès depuis l'escalier. Dans son état actuel, le seuil de l'ouverture a été abaissé de près de 1,30 m, concomitamment à l'abaissement des marches de l'escalier, ainsi qu'en témoignent les négatifs formés par l'interface entre les enduits.

Le relevé pierre à pierre et l'étude détaillée de l'appareillage des parements intérieurs et extérieurs de la façade révèlent un grand nombre de reprises, d'anomalies et de désordres : seule la partie centrale conserve sa maçonnerie primitive, l'extrémité nord et le tiers sud du mur-écran ayant été entièrement reconstruits entre les XIXe et XXe s. selon les sources écrites. Seule la composition des deux oculi encadrant une petite fenêtre en forme de croix grecque au niveau du pignon appartient à la façade romane; les autres baies sont contemporaines. Le mur occidental offrait donc une large surface presque aveugle et inarticulée, et dont les extrémités ont nécessité d'importantes reprises de maçonneries. Le revers de façade au-dessus des bas-côtés pose plus de difficultés et d'interrogations. Le parement d'origine est très nettement marqué de part et d'autre par un solin de dalles de pierres pris dans les maçonneries. Les solins subissent un pendage égal et parallèle à l'inclinaison des toitures des bas-côtés, qu'ils dominent d'une cinquantaine de cm. Mais les lits de dalles ne forment pas les rampants de la façade primitive puisqu'ils sont couverts par une maçonnerie identique à celle qu'ils recouvrent eux-mêmes. On peut identifier ces derniers à des solins maçonnés à dalles débordantes remplissant peut-être la fonction d'un larmier. La façade s'interrompt sur un nouveau solin de dalles – deux laves seulement sont conservées – à près de 1,60 m au-dessus de la toiture des bas-côtés. Une telle élévation pose la question de l'ampleur de cette façade-écran. L'hypothèse d'une façade débordant uniquement latéralement et sur la largeur de la nef centrale ne peut être retenue, eut égard à l'importance du ressaut (près de 2 m côté nord). Dès lors, on suggérera l'hypothèse de l'existence d'une avant-nef qui devait barrer le vaisseau d'un imposant volume dépassant la hauteur des toitures des bas-côtés (piste de réflexion proposée par C. Sapin lors d'une visite du chantier). À l'origine, la façade actuelle aurait donc été une façade interne entre cet avant-corps et les nefs. Le rejet très haut dans le pignon des trois baies s'expliquerait alors par la nécessité d'ouvrir au-dessus d'une haute toiture. À l'appui de cette hypothèse, on avancera encore que la reconstruction de la façade au niveau des bas-côtés a pu être motivée par la nécessité de consolider, même tardivement, des maçonneries affaiblies par l'arrachement des gouttereaux de cette avant-nef potentielle. À partir des quelques éléments que nous venons d'évoquer, il reste hasardeux d'aller au-delà dans les hypothèses, et en particulier concernant la datation et l'ampleur de cet avant-corps. Il convient seulement de signaler la découverte en 1996 de deux tombes maçonnées de plan naviformes orientées nord-sud au niveau du parvis (Bully et Haut, rapport d'évaluation 1996). Au moment de leur découverte, nous avions suggéré que leurs positions, et en particulier leurs orientations, pouvaient trahir l'existence d'un bâtiment disparu contre lequel les tombes auraient été alignées. Une construction antérieure à l'église romane semblait alors l'hypothèse la plus vraisemblable. Mais une analyse radiocarbone engagée sur une des sépultures a donné une fourchette chronologique comprise entre les années 991-1158, avec un pic de probabilité en 1025 (échantillon Ly. 9028). Aujourd'hui, fort des enseignements livrés par les élévations, nous serions donc tentés de placer ces tombes en relation avec la façade de l'éventuelle avant-nef, à près de 6,80 m à l'ouest de la façade actuelle.

XI^o siècle
XVIII^o siècle
XIV^o siècle
Première phase XX^o siècle
Deuxième phase XX^o siècle
Indéterminée

60.00

99.00

99.00

99.00

99.00

99.00

99.00

99.00

99.00

99.00

99.00

99.00

99.00

99.00

99.00

99.00

99.00

Fig. 1 – Relevé pierre à pierre de la façade (parement extérieur) et proposition de phasage

Dessin: L. Fiocchi, S. Bully.

Fig. 2 – Évocation de l'église de Saint-Lupicin (Jura) au XII^e s. avec la toiture à quatre pans et l'avant-nef



Infographie 3D: D. Vuillermoz (APAHJ).

INDEX

 $\label{lem:chronologie} \ \ \text{https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15}$

Année de l'opération : 2006

lieux https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtX910KjTURm, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtBeDJPf8dgQ, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJt3paiAOPi nature https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtaodMT8j83O

AUTEURS

SÉBASTIEN BULLY

Association

LAURENT FIOCCHI

Association

MORANA ČAUŠEVIĆ-BULLY

Association

AURÉLIA BULLY

Association